



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 10 mars 2016

Membres du Bureau en exercice : 29

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB (à partir du rapport 4.2).

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 2.1, 2.2, 3.1, (rapport 4.1 retiré), 4.2, 4.3, 5.1, 5.3, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 22h40.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 4.2), M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT (à partir du 1.2.1), M. Alain BLESSEMILLE (à partir du 1.2.1), Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE (à partir du 1.1.2), M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS (à partir du 1.2.1), M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 1.2.1), Mme Elsa MAILLOT (jusqu'au 2.2), M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI (à partir du 1.2.1), Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Fabrice TAILLARD, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ.

Etaient absents : Y. DELARUE, E. DUMONT

Secrétaire de séance : M. Christophe LIME

Procurations de vote :

Mandants : E. MAILLOT (à partir du 3.1), Y. DELARUE

Mandataires : C. LIME (à partir du 3.1), J. KRIEGER

Délibération n°2016/003128

Rapport n°3.1 - Promotion économique - Projet Emis « Egalité, Mixité, Intégration par le Sport »

Promotion économique - Projet Emis « Egalité, Mixité, Intégration par le Sport »

Rapporteur : Alain BLESSEMAILLE, Vice-Président

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire	
BP 2016 et au PPIF 2016-2020 « Promotion économique prospection »	Montant prévu au BP : 292 600 € (enveloppe) Montant de l'opération : 5 000 €

Résumé :

L'Université de Franche-Comté (UFC), représentée par l'Unité de Promotion de Formation et de Recherche des Sports (UPFR), a candidaté en mai 2015 à l'appel à projets européen Erasmus +. Sur 334 candidatures déposées, le projet Emis « Egalité, Mixité, Intégration par le Sport » a été retenu.

Du 25 au 29 avril 2016, 300 scientifiques, enseignants, étudiants français et étrangers exploreront et feront vivre cette thématique d'Egalité, Mixité, Intégration par le Sport sur divers sites de la Ville (Campus de la Bouloie, Palais des Sports..) et du Grand Besançon, mais aussi sur le Nord Franche-Comté et la Bourgogne.

Ce projet de visibilité internationale pour le territoire fait l'objet d'une affectation de crédits, d'un montant total de 5 000 € sous forme de subvention à l'égard de l'UFC.

I. Présentation de l'UPFR

Implantée depuis 35 ans dans la capitale comtoise, intégrée depuis le 1^{er} janvier 2015 au sein de l'Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC), l'Unité de Promotion, de Formation et de Recherche des Sports (UPFR des Sports) est une structure réactive et dynamique qui contribue à l'excellence mondiale. Sa mission première est l'enseignement et la formation, initiale et continue, dans le champ des activités physiques et sportives. Élaborée et sans cesse actualisée pour répondre aux besoins et contraintes de son environnement socio-économique, son offre de formation favorise l'insertion professionnelle des étudiants, quel que soit leur niveau de sortie : bac + 2, licence, master, doctorat. Plus de 1 000 étudiants sont inscrits à l'UPFR des Sports et encadrés par une équipe d'enseignants, 40 titulaires et 120 vacataires environ.

II. Les objectifs du projet Emis

11 délégations de 21 participants, soit 231 participants européens et une centaine de français seront accueillis sur Besançon du 25 au 29 avril pour une semaine d'activités sportives, de tables rondes et de conférences scientifiques sur les axes moteurs du projet EMIS qui sont : l'intégration sociale, l'égalité hommes-femmes, les activités physiques et sportives des personnes en situation de handicap et l'inclusion des personnes âgées.

L'objectif d'Emis est de former les participants aux nouvelles activités sportives qui peuvent promouvoir le dialogue interculturel en assurant l'inclusion sociale, montrer qu'il est possible de promouvoir la mixité, donner des outils pour interdire toute discrimination de genres.

Sur le volet handicap, il a été constaté que 80 millions de personnes en souffraient.

Par conséquent, des méthodes seront proposées pour promouvoir un même niveau d'accessibilité à tous les pratiquants qu'ils soient en situation de handicap ou non. Par ailleurs, l'inclusion des personnes âgées dans les pratiques sportives est un élément clé ainsi la notion de mixité intergénérationnelle est également envisagée dans Emis en insistant sur la pratique des activités physiques tout au long de la vie.

Les pays représentés sont l'Ancienne République Yougoslave de Macédoine, la Belgique, la Bulgarie, l'Espagne, la Grèce, l'Irlande, la République Tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovaquie et la Slovénie.

Les partenaires territoriaux sont l'Association Tremplin, le Centre Omnisport Pierre Croppet, les Clubs Sportifs Bisontins, le Comité Régional Handisport de Franche-Comté, le Comité Départemental Sport Adapté du Doubs, la Direction Régionale et Départementale Jeunesse Sport et Cohésion Sociale, la Ligue de Tennis de Franche-Comté, la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, le Centre de Linguistique Appliquée, le CROUS Besançon, l'Université Technologique Belfort-Montbéliard, l'Université et le CREPS de Bourgogne, la Carsat Bourgogne Franche-Comté, EDF Franche-Comté, le Crédit Agricole de Franche-Comté, le Carré Médical Dijon Franche-Comté, la Mutualité sociale agricole Franche-Comté et les collectivités territoriales.

III. Financement

Le budget total s'élève à 400 000 €. La subvention accordée par l'Europe s'élève à 320 000 €.

La Direction des Sports et le Service Relations Internationales de la Ville apportent également leur soutien à Emis.

Le montant de l'aide de la CAGB proposé au projet Emis est de 5 000 €.

MM. JL. FOUSSERET et D. SCHAUSS, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 5 000 € à l'Université de Franche-Comté pour le projet EMIS.

Préfecture du Doubs

Pour extrait conforme,

Le Président

Reçu le 18 MARS 2016



Contrôle de légalité

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0